



Conditions de vente

Grand Nord Grand Large définit ses conditions de vente (CDV) en fonction des spécificités de ses voyages. Tout achat d'un voyage implique leur acceptation.

Nous attirons votre attention sur le fait que les circuits accompagnés, les voyages en famille et les voyages sur mesure dont les voyages en cargo et les voyages en liberté proposés depuis notre site Internet www.gngl.com sont, au sens de la réglementation en vigueur, un forfait et, à ce titre, vous bénéficiez des droits reproduits à l'article 15 des présentes.

1. NOS OFFRES DE VOYAGES

Notre offre de voyage comprend (1) des circuits accompagnés à réaliser en groupe dont les voyages en famille et (2) des voyages sur mesure à concevoir, selon vos envies du moment, avec l'aide de l'un de nos conseillers.

Sont seules considérées comme contractuelles, les prestations mentionnées sur la fiche technique du voyage accessibles en vue de votre inscription auprès de Grand Nord Grand Large ou sur le site Internet www.gngl.com. En cas de contradiction entre les informations d'un voyage contenues dans notre offre (brochure, site Internet...) et celles figurant sur la fiche technique disponible auprès de Grand Nord Grand Large ou sur son site Internet, ces dernières prévaudront.

1.1 Les circuits accompagnés et les voyages en famille

Depuis notre site Internet www.gngl.com et pour chacun de nos circuits accompagnés, nous mettons à votre disposition une information détaillée portant sur la nature et les spécificités du voyage. Vous pourrez notamment consulter (i) le programme du circuit jour par jour, (ii) des informations pratiques sur la destination envisagée et (iii) prendre connaissance de toutes informations utiles pour sa réalisation (niveau d'implication physique, nombre minimum de participants). Une rubrique « Périodes de départ et Prix » vous permettra d'avoir une indication sur le prix du voyage à la date envisagée.

Nos circuits sont susceptibles d'accueillir des enfants mineurs accompagnés d'un adulte, à condition que leur âge et leur aptitude physique rendent possible la réalisation du circuit dans des conditions normales.

Nous vous précisons que nous proposons des circuits spécialement conçus pour les familles et ils sont proposés uniquement aux participants qui voyagent avec au moins un enfant mineur.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous proposons des séjours qui peuvent nécessiter un engagement physique plus ou moins important. En conséquence, nous vous recommandons de lire avec attention les informations mentionnant le niveau d'implication physique requis pour entreprendre le séjour envisagé.

Il incombe donc à chaque participant de déterminer en fonction des informations délivrées s'il dispose des capacités nécessaires pour réaliser le séjour.

En cas de doute et avant toute inscription, nous vous invitons à vous rapprocher de Grand Nord Grand Large ainsi que de tout spécialiste (ex. : médecin traitant en cas d'antécédents médicaux) afin de valider votre capacité à entreprendre ce circuit.

1.2 Les voyages sur mesure

Vous avez la possibilité de réaliser un séjour personnalisé avec l'aide de nos conseillers. Il vous suffit de faire une demande de devis en agence et/ou via notre site Internet à la rubrique « Voyages sur Mesure ».

Les "voyages en liberté" ainsi que les voyages en cargo font partie de la gamme des séjours sur mesure.

2. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Nous vous invitons à vous rendre dans l'une de nos agences et/ou sur notre site Internet www.gngl.com pour (2.1) poser une option (2.2) faire une demande de devis et/ou (2.3) procéder à une inscription pour réaliser un voyage Grand Nord Grand Large.

2.1. Poser une option

Nous vous proposons de poser une option depuis notre site Internet et ainsi manifester votre intérêt pour le séjour sélectionné, sans engagement financier de votre part à la date de dépôt de l'option.

Cette pose d'option vous permet de réserver une place ou plusieurs places pendant une durée déterminée au tarif en vigueur à la date de dépôt de l'option.

Au-delà de la date de validité de l'option, les conditions tarifaires énoncées dans l'option sont caduques et la disponibilité des places ne sera plus garantie.

A certaines dates et sur certaines destinations, la pose d'option n'est pas proposée.

2.2 Demande de devis pour les voyages sur mesure

Si vous êtes intéressés par un voyage personnalisé à vos dates et avec les voyageurs de votre choix, nous vous invitons à formuler une demande de devis sur notre site Internet depuis la rubrique dédiée.

2.3 Inscription

Une inscription est ferme et définitive dès lors que le bulletin d'inscription (BI) ou la demande d'inscription en ligne (sur le site Internet) est complété et signé et que le montant de l'acompte ou le prix total du voyage (selon la date du départ du voyage) a été réglé conformément à la procédure décrite à l'article 3 des présentes.

À réception de votre inscription, Grand Nord Grand Large procédera à l'envoi de la facture après vérification de l'encaissement du prix réglé de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible à votre date de départ, Grand Nord Grand Large procédera au remboursement intégral des sommes versées dans les meilleurs délais et sans retenue d'aucune somme.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au voyage s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par Grand Nord Grand Large concernant le voyage.

Conformément à l'article L 221-28 du code de la consommation, vous ne bénéficiez pas d'un délai de rétractation au titre de l'achat de prestations de voyage.

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1. Modalités de paiement selon les cas

a) Pour toute inscription à nos voyages y compris les séjours en cargo.

(Apposer le sigle attention) Cette rubrique ne concerne pas les séjours en croisières et/ou hébergement en bateau :

Pour toute inscription réalisée à plus de 35 jours de la date du départ du voyage, il sera procédé à un encaissement par Grand Nord Grand Large d'un acompte de 35 % du prix total du voyage.

Le solde du prix du voyage devra être réglé, sans relance de notre part et être encaissé par Grand Nord Grand Large au plus tard 35 jours avant la date du départ.

Tout retard dans le paiement d'un acompte et/ou du solde du prix sera considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation visés à l'article 6 ci-après.

• Pour toute inscription à moins de 35 jours de la date du départ : vous devrez procéder au paiement du prix total du voyage.

b) Pour toute inscription sur une croisière et/ou un voyage avec un hébergement en bateau hors cargo :

• À plus de 90 jours de la date du départ, versement à l'inscription d'un premier acompte de 35 % du prix total, puis un nouveau versement d'un acompte de 30 % du prix total à 90 jours de la date du départ et règlement du solde au plus tard à 45 jours de la date du départ.

• Entre 90 et 45 jours du départ, versement à l'inscription d'un acompte de 65 % du prix total et règlement du solde à 45 jours de la date du départ.

• À moins de 45 jours du départ, paiement à l'inscription du prix total du voyage (y inclus frais d'inscription et prime d'assurance).

Le solde du prix du voyage devra être réglé, sans relance de notre part, au plus tard 45 jours avant le départ. Tout retard dans le paiement d'un acompte et/ou du solde du prix sera considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation visés à l'article 6 ci-après.

c) Divers

Pour toute inscription sur un circuit accompagné, il vous sera facturé des frais de 18 € par personne, 18 € par dossier pour un voyage famille, 20 € par adulte pour un séjour sur mesure. Pour toute inscription sur un circuit accompagné privatisé, il vous sera facturé des frais de 18 € par personne.

Pour toute inscription à moins de 5 jours avant la date du départ, il vous sera facturé des frais d'un montant de 50 € par personne.

3.2. Moyens de paiement

Dans toutes nos agences et/ou depuis notre site Internet vous pourrez procéder au paiement de votre voyage (i) par carte bancaire (Visa, Eurocard, Mastercard exclusivement — Amex non acceptée), (ii) par chèque (uniquement pour des paiements devant intervenir à plus de 35 jours de la date de départ du voyage), (iii) en espèces, dans la limite prévue à l'article D 112-3 du code monétaire et financier (soit 1000 euros par dossier).

3.3. Facture

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Grand Nord Grand Large, il sera adressé à la personne signataire du bulletin d'inscription une facture au plus tard dans les 15 jours suivant tout encaissement.

4. INFORMATIONS VOYAGE

4.1. Formalités administratives et sanitaires

Avant de vous inscrire pour entreprendre votre voyage, vous devez vérifier que chacun des voyageurs, en fonction de sa situation personnelle et de sa nationalité, est en possession d'un passeport ou d'une carte d'identité (CNI) en cours de validité, document qui sera utilisé(e) pour réaliser le voyage envisagé ainsi que tout autre(s) document(s) justificatifs (visa/autorisations de sortie de territoire, livret de famille etc.) nécessaires et conformes aux exigences

requis pour transiter et/ou entrer dans le(s) pays du voyage.

Grand Nord Grand Large délivre les informations relatives aux formalités pour tous les ressortissants de nationalité française. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Pour l'organisation de votre voyage, nous vous informons que certains pays et/ou prestataires (notamment, les autorités douanières, les compagnies aériennes...) requièrent la transmission de certaines de vos données personnelles à l'effet de remplir des formulaires et/ou des exigences relatives à leur système de réservation et/ou de contrôle.

À cet effet, nous pourrions être dans l'obligation de communiquer à ces prestataires, les données suivantes :

Vos noms, prénom(s), date de naissance et sexe qui figurent sur le passeport ou CNI (si la destination le permet) que vous utiliserez pour votre voyage et pour compléter les autorisations de transit ou d'entrée (visa, ESTA...).

Données relatives à un besoin d'assistance (enfants, personnes à mobilité réduite ou autres).

Il est important de préciser que si vous devez de votre côté remplir des formulaires administratifs pour l'accomplissement de votre voyage, vous devrez les renseigner avec les mêmes informations que celles transmises à Grand Nord Grand Large, à savoir, nom(s), prénom(s), date de naissance et sexe. À défaut de respecter cette procédure, vous vous exposez à un refus d'entrée sur le territoire (transit ou destination finale).

Un voyageur, qui ne pourrait utiliser les titres de transports mis à sa disposition, faute de présenter les documents de police, douanier et/ou sanitaire requis, ne pourrait prétendre à aucun remboursement du prix de son voyage. Grand Nord Grand Large ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable des conséquences de l'inobservation par le voyageur des règlements policiers, douaniers ou sanitaires préalablement ou au cours du voyage (ex. perte des papiers d'identité et/ou billets d'avion...).

4.2. Informations sur la sécurité et les risques sanitaires

Nous vous recommandons de consulter régulièrement avant votre départ la fiche pays relative au (x) pays de votre voyage sur le site en France du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) www.diplomatie.gouv.fr rubrique « Conseils aux voyageurs ».

Grand Nord Grand Large peut être amené à vous faire signer la fiche MEAE du/des pays visité(s) ou traversé(s), au titre de son obligation d'information. Cette demande ne constitue pas une décharge de responsabilité.

Risques sanitaires : nous vous recommandons également de consulter régulièrement les informations sur les risques du (des) pays de votre voyage et suivez les recommandations disponibles sur les sites (1) du ministère français des Solidarités et de la Santé : solidarites-sante.gouv.fr et (2) de l'Organisation mondiale de la Santé : www.who.int/fr/.

4.3. Accessibilité

Nos séjours requièrent une implication physique plus ou moins importante en fonction du niveau sportif requis et en conséquence tous nos séjours ne sont pas adaptables et/ou accessibles à tous.

Par ailleurs, compte-tenu de l'infrastructure et de l'agencement des cargos et des bateaux, nos voyages en mer ne sont généralement pas adaptés aux personnes à mobilité réduite. Nous vous invitons à nous contacter pour de plus amples informations sur l'accessibilité de nos voyages et pour toute demande d'assistance.

Nous vous invitons à nous contacter pour avoir de plus amples informations sur toutes questions relevant de l'accessibilité de nos voyages et pour tout besoin d'assistance au titre de votre transport en particulier en aéroport et/ou pendant les trajets.

4.4. Voyageurs mineurs

4.4.1 Inscription

Grand Nord Grand Large accepte d'inscrire des voyageurs mineurs. Les demandes d'inscription de mineurs pour un voyage non accompagnés de leurs parents ou tuteurs, sous réserve de l'accord préalable de Grand Nord Grand Large, devront être signées par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère ou du tuteur ».

En fonction de la destination, les mineurs doivent être en possession des documents administratifs requis : carte nationale d'identité, passeport à leur nom, d'une autorisation de sortie de territoire et/ou d'un visa. Il convient au préalable de se renseigner sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site www.diplomatie.gouv.fr

4.4.2. Mineurs voyageant sans leurs parents, tuteurs ou autres personnes majeures

Depuis le 15 janvier 2017, une autorisation de sortie de territoire, pour tout mineur français voyageant à l'étranger sans ses parents, est obligatoire. L'enfant mineur qui voyage sans ses parents devra présenter les 3 documents suivants :

Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport selon les exigences du pays de destination

Formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale

Photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Un numéro d'urgence vous sera indiqué sur la convocation aéroport.

4.4.3 Mineurs qui voyagent avec l'un des parents, tuteurs ou autres personnes majeures

Pour les mineurs qui voyagent avec l'un des parents, tuteurs ou autres personnes majeures, il convient de vous assurer que vous êtes en possession des documents nécessaires pour le mineur qui vous accompagne (livret de famille et carte nationale d'identité ou passeport). Le voyageur mineur devra également se munir en permanence au cours du voyage des coordonnées (nom, adresse et numéros de téléphone) de ses parents afin de pouvoir établir un contact direct avec ces derniers.

Certains pays peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage.

5. MODIFICATIONS/INTERRUPTION DES PRESTATIONS DEMANDÉES PAR LE VOYAGEUR

5.1. Prestations de transport

Après l'inscription au voyage, toute modification portant sur le transport et notamment sur les noms/prénoms du ou des voyageur(s) est susceptible d'entraîner des frais supplémentaires et/ou des pénalités dont le montant devra impérativement être acquitté par le(s) voyageur(s), auprès de Grand Nord Grand Large, avant le départ.

5.2. Autres prestations

Après l'inscription au voyage et avant la date de départ, les frais induits par toute demande de modification (ajouts ou retractions) de prestations de voyage, seront à la charge des voyageurs et à régler par tous moyens auprès

de Grand Nord Grand Large. Faute de règlement, Grand Nord Grand Large ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

À compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non-réalisation de toute ou partie des prestations du voyage ne donnera lieu à aucun remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du voyage sera à payer préalablement auprès de Grand Nord Grand Large ou des prestataires désignés.

5.3. Cas particuliers

Toute demande de modification portant sur la date de départ et/ou de retour pourra donner lieu à la facturation de frais supplémentaires imposés par nos prestataires et qui vous seront répercutés.

6. CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION/RÉSOLUTION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Grand Nord Grand Large et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

La prime d'assurance, les frais d'inscription, les frais de visa et d'envoi du passeport ne sont remboursables ni par Grand Nord Grand Large ni par l'assureur.

En cas d'annulation de votre voyage, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article.

6.1. Annulation/résolution par tous les participants

6.1.1. Barème de frais d'annulation/résolution pour tous les voyages Grand Nord Grand Large y compris pour les séjours en cargo. Cette rubrique n'est pas applicable aux croisières et aux voyages avec hébergement. Il sera facturé les frais d'annulation/résolution ci-dessous :

- Plus de 60 jours avant le départ : 35 % du prix total du voyage ;
- De 60 à 21 jours avant le départ : 40 % du prix total du voyage ;
- De 20 à 14 jours avant le départ : 60 % du prix total du voyage ;
- De 13 à 7 jours avant le départ : 70 % du prix total du voyage ;
- De 6 à 1 jour avant le départ : 75 % du prix total du voyage ;
- Jour du départ (ou no show) : 100 % du prix total du voyage.

6.1.2. Barème de frais d'annulation/résolution avec croisières et/ou voyages avec hébergement en bateau, hors cargo. Il sera facturé les frais d'annulation/résolution ci-dessous :

- Plus de 120 jours avant la date du départ : 35 % du prix total du voyage ;
- De 120 à 46 jours : 60 % du prix total du voyage ;
- Moins de 46 jours : 100 % du prix total du voyage.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez Grand Nord Grand Large et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

6.1.3 Cas spécifique de l'annulation du fait de la compagnie maritime (spécifique au séjour en cargo)

En cas d'impossibilité de remplacement d'un voyage par un autre, Grand Nord Grand

Large remboursera l'intégralité des sommes qui lui ont été versées par le client au titre de la traversée en cargo. Les montants correspondants aux prestations supplémentaires entrant dans la composition du devis du client (transport aérien, hôtel, véhicule de location, transfert, etc...) lui seront également remboursés – déduction faite des frais d'annulation retenus par les prestataires de Grand Nord Grand Large. Les frais de dossier (et de transaction bancaire le cas échéant) sont également retenus. Nous ne garantissons pas les montants correspondants à des services non réservés par Grand Nord Grand Large.

6.2. Annulation/résolution par certains participants et maintien du voyage pour les autres (applicable pour les voyages privatisés et/ou sur mesure)

Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un voyage privatisé et/ou liberté et/ou sur mesure annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants, il sera facturé pour celui ou ceux qui annule(nt) :

-Les frais d'annulation visés à l'article 6.1 ci-dessus ainsi que :

-Les frais et/ou les divers coûts engagés par Grand Nord Grand Large pour permettre le maintien du voyage souscrit au même prix pour les participants déjà inscrits et qui maintiennent leur participation au voyage. En tout état de cause, le prix d'un voyage privatisé et/ou sur mesure est fixé en fonction d'un nombre de participants déterminé et des prestations nécessaires à la réalisation du voyage. L'annulation d'un ou plusieurs participants a donc un impact direct sur le prix du voyage de tous les participants restants inscrits. Ces frais supplémentaires sont à supporter par le ou les participants qui annule(nt) leur participation au voyage.

Pour toute annulation/résolution, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez Grand Nord Grand Large et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement. A la date de votre annulation dès lors que votre voyage inclut des billets d'avion, (1) soit Grand Nord Grand Large a encaissé le prix total de votre voyage et le montant des frais d'annulation facturés intégrera le remboursement des taxes et redevances aériennes d'embarquement, (2) soit Grand Nord Grand Large a seulement encaissé un acompte du prix total de votre voyage et le montant des frais d'annulation, qui sera déduit de l'acompte, n'intégrera pas les taxes et redevances aériennes d'embarquement.

7. ASSURANCES

Grand Nord Grand Large vous propose deux formules d'assurance. A ce titre, Grand Nord Grand Large est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le numéro 19000714. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.gngl.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Nous vous précisons qu'il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement la compagnie d'assurance qui garantit votre voyage pour déclencher l'assurance. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance et les frais de visa ne sont remboursables ni par Grand Nord Grand Large ni par l'assureur.

7.1. Contrat Tranquillité - Mutuaide

Cette assurance est facturée 4,45 % du prix total du voyage. Le contrat d'assurance est consultable sur le site Internet de Grand Nord Grand Large : <http://www.gngl.com/informations/assurance>

7.2. Contrat Tranquillité Carte Bancaire - Mutuaide

Cette assurance est facturée 3,15 % du prix total du voyage. Elle permet de compléter les plafonds et/ou garanties de votre carte bancaire. Les garanties de ce contrat ne fonctionnent qu'à la condition que la totalité du prix du voyage soit réglée avec une carte bancaire multiservices délivrée par une banque française, suisse ou belge : Mastercard Gold, Visa Premier, Platinum, Infinite, American Express. Le contrat d'assurance est consultable sur le site Internet de Grand Nord Grand Large <http://www.gngl.com/informations/assurance>

7.3. Procédure de déclaration et de traitement des demandes

Il vous appartient, avant ou au cours de votre voyage, de contacter l'assureur afin de déclencher l'assurance et de faire valoir vos droits.

Demande d'assistance médicale :

Vous pouvez contacter Mutuaide pour toute demande d'assistance médicale 24 h/24 7 j/7 soit 5 (A) par téléphone depuis la France n° : 01.45.16.43.21 ou depuis l'étranger n° : +33. (0) 1.45.16.43.21, soit (B) par télécopie n° : Fax. +33. (0) 1.45.16.63.92, soit (C) par mail : medical@mutuaide.fr

Autres demandes :

En cas d'annulation/ résolution de votre voyage ou de la survenance de tout autre incident couvert par le contrat d'assurance voyage souscrit chez Grand Nord Grand Large (retard d'avion, perte de bagages, etc.), nous vous invitons à faire votre déclaration en ligne à l'adresse suivante : <http://gngl.assurino.com>

7.4. Délai de renonciation

Si vous étiez déjà couvert pour les mêmes garanties par un autre contrat d'assurance, nous vous informons que vous disposez d'un délai de renonciation de 30 jours relatif uniquement à l'assurance souscrite et à condition que celle-ci n'ait produit aucun effet.

8. CONDITIONS DE TRANSPORT

a) Identité du transporteur :

L'identité du ou des transporteurs susceptibles d'assurer vos transports au cours de votre voyage figure sur le descriptif du voyage (page web) ou la fiche technique du voyage. En cas de modification après votre inscription, Grand Nord Grand Large s'engage à vous communiquer par tous moyens, dès qu'elle en aura connaissance, tous changements dans l'identité du ou des transporteurs, en particulier aériens. Conformément à notre obligation, nous vous informons que la liste européenne des compagnies aériennes interdites peut être consultée sur le site http://ec.europa.eu/transport/modes/air/safet/ya/air-ban_fr

b) Changement d'horaires des transports :

Nous ne connaissons pas les horaires exacts de vos transports (ex. : vols) au moment de la diffusion de notre offre de voyages. Pour vous permettre d'appréhender la durée effective de votre séjour et sauf autre précision dans le descriptif du voyage, le premier et le dernier jour du voyage sont généralement consacrés au transport. Pour le transport aérien, nous vous informons que les horaires des vols peuvent varier jusqu'au départ du voyage, et ce en fonction des autorisations de trafic données par les autorités compétentes aux compagnies. Nous vous communiquons les horaires dès qu'ils sont confirmés par le transporteur. Nous vous précisons que les temps d'escalles sont généralement déterminés par les compagnies aériennes, selon leurs plans de vol et qu'ils peuvent être modifiés pour des motifs inhérents à la réglementation et à des circonstances extérieures au transporteur, sans que cela puisse constituer un motif d'annulation sans frais. Tout vol peut intervenir à n'importe quelle heure du jour prévu et peut impliquer de se présenter à l'aéroport quelques heures avant le commencement de ce jour et au maximum 4 h avant.

c) Changement d'itinéraire, de gare, port et/ou d'aéroport :

Tout transporteur peut être amené à modifier sans préavis non seulement les horaires, mais aussi l'itinéraire ainsi que les gares, ports et/ou aéroports de départ et de destination, notamment du fait d'incidents techniques, climatiques ou politiques ou de grèves extérieures à Grand Nord Grand Large. Ces événements peuvent entraîner des retards, des annulations, ou des escales supplémentaires, changement d'appareils, de parcours. En cas de transport aérien, le voyageur détenant une carte d'embarquement demeure sous la protection et sous l'assistance de la compagnie aérienne.

d) Non-réalisation de la prestation de transport :

En cas de non-réalisation de la prestation de transport réservée par le fait du voyageur, pour tout motif extérieur à Grand Nord Grand Large, le billet de transport aller et/ou retour sera annulé par le transporteur. Le voyageur devra alors, pour pouvoir réaliser le déplacement nécessaire à la poursuite du voyage, acheter à ses frais un ou plusieurs titres de transport. Pour les billets de transport aérien, les taxes et redevances d'embarquement des billets non consommés et entièrement payés sont remboursées sur demande (art L 224-66 C. consom.).

e) Retard/annulation des prestations de transport :

En cas de retard dans le transport au départ ou au retour du voyage, et/ou dommage ou perte de bagages, refus d'embarquement, et/ou annulation de vol par la compagnie, nous recommandons au voyageur, pour lui permettre de faire valoir ses droits, de conserver tous les documents originaux (billets, cartes d'embarquement ou étiquette bagage...) et de solliciter du transporteur tout justificatif écrit.

Dans le cas où le(s) voyageur(s) décide (nt) de renoncer au voyage avant la date de départ en raison de la survenance des modifications ci-dessus énoncées alors qu'elles n'affectent pas l'un des éléments essentiels du voyage, il(s) lui/leur sera(ont) facturé(s) les frais d'annulation/résolution visés à l'article 6 ci-dessus.

9. MODALITÉS PARTICULIÈRES DE NOS VOYAGES

9.1. Extension de votre circuit

Nous vous proposons de pouvoir avancer votre date de départ ou de reculer votre date de retour. À cet effet, nous vous invitons à faire votre demande auprès de votre conseiller pour connaître le montant du supplément de prix lié à cette modification.

9.2. Chambres

Tous nos voyages (sauf mention contraire) sont prévus avec des hébergements en chambre double (deux personnes). Lorsque cela est possible, une chambre individuelle (1 personne) peut être demandée à Grand Nord Grand Large, avec facturation d'un supplément de prix.

9.3. Taille des groupes

Pour les circuits accompagnés et les voyages familles :

Sauf stipulation contraire, la taille maximale des groupes pour nos voyages est de 15 personnes. Néanmoins, le nombre maximum peut être dépassé d'un participant dans le cas où la dernière personne qui s'inscrit souhaite voyager avec une autre personne. Les prestations ne seront pas modifiées et les conditions de votre voyage seront identiques.

Pour les voyages sur mesure :

Pour toutes les demandes de voyageurs qui souhaitent voyager ensemble, nous pouvons adapter l'encadrement et la logistique à la taille du groupe, si la destination le permet.

9.4. Annulation par GRAND NORD GRAND LARGE pour manque de participants

Nous pouvons exceptionnellement être contraints d'annuler un départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

– 20 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée dépasse 6 jours ;

– 7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours ;

– 48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages qui ne durent pas plus de 2 jours.

Une solution de remplacement pourra vous être proposée. Dans le cas où les alternatives proposées ne vous conviennent pas, vos versements vous seront intégralement restitués, sans autres indemnités. Tous les frais engagés par vous restent à votre charge (achat de billets d'avion ou de train, hôtel, matériel nécessaire au voyage...).

9.5. Prestations avant le départ et au retour du voyage

Pour chaque voyageur qui organise seul ses prestations avant départ et au retour du voyage (transport, hôtel...) compte tenu des contraintes liées au transport (cf. Article 8), Grand Nord Grand Large vous recommande d'acheter des prestations (titres de transport et autres...) modifiables et/ou remboursables et de prévoir des temps de transfert entre aéroports/ports/gares raisonnables.

En cas de survenance d'un fait imprévisible ou inévitable d'un tiers et/ou du fait du voyageur, qui modifiera (en) t les prestations du voyage souscrits chez Grand Nord Grand Large et/ou impliquera (en) t la modification des prestations réservées par le(s) voyageur(s) (non incluses dans votre voyage), Grand Nord Grand Large ne saurait être tenue de rembourser les frais induits.

9.6. Conditions particulières pour les voyages Haute montagne/Ski et neige/Terres et Mers polaires (Grand Nord Grand Large) — Trail

Le personnel d'encadrement choisi par Grand Nord Grand Large et ses partenaires (guides de haute montagne, accompagnateur moyenne montagne ou moniteur de ski) pour accompagner tout groupe de voyageurs est seul juge durant le voyage, de réaliser ou de modifier le programme prévu à l'effet d'assurer la sécurité des voyageurs et le bon déroulement du voyage voire pour faire face à des circonstances imprévues. Il est également habilité à suspendre et/ou interrompre le voyage d'un ou plusieurs voyageur(s) pour des raisons de sécurité. Une alternative au voyage sera proposée au (x) voyageur(s) concerné(s). En fonction des conditions climatiques et/ou des sommets objets d'ascension, de la condition physique des voyageurs, Grand Nord Grand Large, via son représentant, pourra être amené à proposer aux voyageurs un programme adapté et/ou la présence d'un guide supplémentaire. Les frais supplémentaires seront à la charge des voyageurs. L'interruption du voyage à l'initiative de tout voyageur ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

9.7 Conditions particulières et spécifiques aux voyages CARGO

Afin d'éviter tout malentendu, voici les conditions particulières auxquelles doivent adhérer les passagers pour un voyage en cargo :

9.7.1. La fonction première des cargos est le transport de marchandises

Pour cette raison, les passagers doivent faire preuve de flexibilité et accepter les changements liés à l'activité économique spécifique des compagnies. Ainsi, sans préavis :

- La durée des escales dans les ports peut être prolongée ou écourtée ;

- Des escales peuvent être ajoutées ou annulées ;

- Les ports de départ ou de retour peuvent aussi être modifiés ;

- Les dates de départ ou de retour peuvent aussi être modifiés ;

- En de très rares occasions durant son voyage, un navire peut avoir à subir des réparations, si tel est le cas, les passagers

peuvent être contraints de rester à terre à leurs propres frais ;

- Le navire prévu initialement sur la ligne peut être changé sans préavis ;

- La description des cabines et des navires est donnée à titre indicatif ;

- La nationalité de l'équipage ne peut être garantie.

Aucun remboursement ne pourra être demandé par le passager au titre de ces modifications de programme, ou changement de prestation.

9.7.2. Restez joignables

Notez également que, avant l'embarquement, il est indispensable de rester joignable par téléphone (téléphone portable ou à l'hôtel) à n'importe quelle heure du jour et de la nuit afin que le navire, l'agent maritime ou notre bureau puisse vous transmettre des informations de dernière minute. Il reste néanmoins de votre entière responsabilité de s'assurer des jour, date et heure de départ de votre cargo au moyen des contacts qui vous sont fournis (agent maritime local et notre propre bureau en cas de difficultés).

9.7.3. Attention : un cargo n'attend pas

En cas de non-présentation à l'embarquement, les frais de transfert à l'escale suivante ou de rapatriement seraient à la charge des passagers.

9.7.4. Le commandant est maître à bord

Tout passager qui, de l'avis du capitaine du navire ou du représentant de la compagnie, est dans l'incapacité de voyager pour raison médicale, physique et/ou psychologique ou n'est tout simplement pas apte à voyager, peut se voir refuser l'accès à bord. Le capitaine ou tout autre officier du navire, peut refuser de transporter un passager considéré comme dangereux ou dérangeant vis à vis des autres passagers ou du personnel de bord. Dans ces cas extrêmes, et pour assurer la sécurité à bord, le capitaine, ou tout autre officier du navire peut décider l'isolement et/ou le débarquement de ce passager à l'escale suivante, et ce sans engager la responsabilité de la compagnie maritime, de son représentant et de Grand Nord Grand Large. Les frais engendrés par cette situation seraient à la seule charge du/les passager(s), sans recours contre Grand Nord Grand Large.

9.7.5. Taxis et services non spécifiés au devis

Tout service commandé personnellement par un passager comme un taxi en escale, au port d'embarquement ou de débarquement doit être réglé par le passager. Même si un agent maritime, un marin, un officier ou même le capitaine du navire vous invite à prendre / accepter le service d'un taxi en laissant entendre que ce service est payé, s'il n'est pas prévu dans votre devis, la prestation vous sera refacturée. La compagnie n'a pas d'accord avec les chauffeurs de taxi et nous retournera la facture avec obligation de la régler. Grand Nord Grand Large vous adressera une facture du montant demandé par la société de taxi, augmentée des frais de modification de dossier (75 euros).

9.7.6. Embarquement – débarquement à Rotterdam, IJmuiden, Terneuzen et Anvers

Attention de bien passer par le contrôle douanier / service d'immigration pour l'obtention du tampon validant votre entrée et / ou votre sortie (ou les 2). Dans le cas contraire vous vous exposeriez à une amende dont le recouvrement serait confié à Grand Nord Grand Large. Dans ce cas, l'amende serait majorée de 75 euros de frais de modification de votre dossier.

9.7.7. Des formalités particulières

Les passagers doivent remplir toutes les formalités nécessaires à leur voyage, être en possession de tous les documents exigés aux entrées et sorties des différents pays où accoste le navire et se conformer à toutes les formalités douanières. Tous frais et pénalités infligées par suite d'un non-respect de la réglementation des lois en vigueur entraînera la responsabilité du seul passager.

9.7.8. Certificat médical

Après validation de votre devis selon la procédure décrite à l'article 1.2, Grand Nord Grand Large vous remettra un certificat médical à faire compléter par votre médecin traitant avant le départ. Vous devrez nous retourner une copie de ce certificat dans le délai que nous vous aurons indiqué lors de son envoi.

Nous attirons votre attention sur le fait que le certificat médical d'aptitude dûment complété est exigé par la compagnie maritime pour voyager sur le cargo. Par ailleurs, vous devrez être en possession de l'original du certificat médical lors de votre voyage car il sera exigé par la compagnie maritime pour embarquer sur le navire.

9.7.9. Il est impératif que votre médecin consulte la notice jointe pour compléter le certificat médical d'aptitude. L'absence de réception par Grand Nord Grand Large de la copie du certificat médical d'aptitude complété et signé par votre médecin dans le délai requis entraînera l'annulation de votre inscription. Dès réception par nos services de la copie du certificat médical d'aptitude, nous la communiquerons à la compagnie maritime et /ou de l'armateur qui seul(s) peu(ven)t confirmer votre inscription définitive. Dans le cas contraire, Grand Nord Grand Large ne sera pas en mesure de maintenir votre inscription et procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, dans les meilleurs délais et sans retenue d'aucune somme.

9.7.10.2. A défaut de présenter votre certificat médical d'aptitude original, l'accès à bord vous sera refusé. La responsabilité de Grand Nord Grand Large ne saurait être engagée dans cette hypothèse qui sera considérée comme une annulation de votre fait et entraînera l'application des frais d'annulation prévus à l'article 4.1.

9.7.11. Modification du fait du client

Toute modification du dossier par le client après l'inscription entraînera la facturation par Mer et Voyages de frais de 75 €, hors frais supplémentaires éventuellement retenus par notamment la compagnie maritime qui seront également répercutés au client.

9.7.12 Modification du fait de la compagnie maritime

Les itinéraires et dates du voyage peuvent être modifiés à tout moment pour répondre aux priorités commerciales du transport de fret assuré par la compagnie maritime. Au cas où le cargo prévu serait amené à cesser ses services ou à changer de destination, un voyage similaire vous sera proposé, dans la mesure du possible, aux mêmes dates ou à une autre date, selon les disponibilités de la compagnie maritime. Les frais éventuels qui pourraient être engagés par le client pour adapter son voyage aux contraintes de la compagnie, que ce soit pour modifier ou ajouter des services (nuits d'hôtels, restauration, billet d'avion etc) demeurent à sa charge. Toute modification de l'armateur, indépendante de notre volonté, entraînant des modifications du devis entraînera des frais de 25 € à la charge du client.

10. PRIX

10.1. Circuits accompagnés — Voyages Famille en groupe

Les prix applicables sont ceux accessibles sur le site Internet pour votre voyage. Le prix par voyage et par voyageur est fixé sur la base d'un nombre minimum de participants mentionné dans l'offre du circuit.

10.2. Voyages sur Mesure

Nous vous communiquons une indication de budget pour un voyage sans transport pour vous permettre de personnaliser votre voyage en choisissant les dates de voyage, prestations et mode de transport. Le prix du voyage sera celui mentionné sur votre devis personnel émis par Grand Nord Grand Large, avec une date de validité. Nos devis sont toujours réalisés sous réserve de disponibilité des prestations proposées aux dates du voyage. Afin de réserver ces prestations, le voyageur devra payer le montant du prix figurant dans son devis selon les modalités de l'article 3.

10.3. Pour tous nos voyages

Le prix du voyage est ferme, définitif et en euros. Toutefois, conformément à l'article L211-12 du Code du tourisme, jusqu'à 20 jours du départ, nous pouvons opérer des ajustements à la hausse ou à la baisse, sans possibilité d'annulation/résolution de votre part, pour l'une ou l'autre (ou les deux) évolutions du prix suivantes :

Du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, du niveau de taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers qui ne participe pas directement à l'exécution du contrat y compris les taxes touristiques, les taxes d'atterrissage ou d'embarquement dans les ports ou aéroports Grand Nord Grand Large vous facturera l'intégralité du coût supplémentaire induit. Votre refus de paiement de cet ajustement de prix sera considéré comme une annulation. Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un même bulletin d'inscription annulé (nt), le voyage pourra être maintenu dès lors que les participants auront réglé à Grand Nord Grand Large, avant le départ, le surcoût éventuel des prestations qui auront dû être modifiées en raison de l'annulation d'un voyageur(s). Tout refus de la part du ou des voyageurs restants inscrits de s'acquitter de cet ajustement sera considéré comme une annulation/résolution de leur part du ou des voyageurs concernés, avec application des frais d'annulation/résolution de l'article 6.

10.4. Des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires (taxes de séjour, redevances hôtelières [resortfees], frais de stationnement, entrée dans les parcs nationaux...) peuvent être à régler pendant la réalisation du voyage par le voyageur. Ces frais non compris dans le prix total du voyage vous sont indiqués le cas échéant dans l'offre. Nous vous conseillons de vous munir d'un moyen de paiement approprié pour votre voyage.

11. CESSION DU CONTRAT

Conformément à l'article R.211-7 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le voyage tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Vous êtes tenu d'informer Grand Nord Grand Large de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception et au plus tard sept jours avant le début du voyage.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais induits par la cession qui vous seront communiqués par votre conseiller.

12. RESPONSABILITÉ

Grand Nord Grand Large ne pourra être tenue pour responsable des conséquences des événements suivants :

-Perte ou vol des billets de transport par le(s) voyageur(s) ;

-Défaut de présentation auprès des autorités et/ou transporteurs (compagnies aériennes, etc.) des documents administratifs et/ou sanitaires requis pour entreprendre le voyage et/ou franchir les frontières, conformément aux informations données par Grand Nord Grand Large ;

-Arrivée après l'horaire prévu à l'enregistrement et/ou à l'embarquement de tout trajet de transport notamment aérien. Aucun remboursement du billet de transport ne sera dû par Grand Nord Grand Large dans cette hypothèse ;

- Événements imprévisibles ou inévitables d'un tiers tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à Grand Nord Grand Large, émeutes étrangères à Grand Nord Grand Large, incidents techniques ou administratifs extérieurs à Grand Nord Grand Large, encombrement de l'espace aérien, intempéries, retards (y compris dans les services d'expédition du courrier...), pannes, pertes ou vols de bagages ou d'autres effets personnels des voyageurs ;

-Annulation imposée par des circonstances exceptionnelles et inévitables, et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs, et/ou injonction d'une autorité

administrative : dans cette hypothèse, Grand Nord Grand Large se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus à l'effet d'assurer la sécurité des voyageurs, sans recours possible de ces derniers ;

-La personne effectuant l'inscription au nom et pour le compte de tous les participants au voyage s'engage à transmettre à chaque voyageur les informations fournies par Grand Nord Grand Large concernant le voyage de sorte que Grand Nord Grand Large ne saurait être tenue pour responsable de tout défaut ou omission dans la communication de ces informations.

En cas de mise en jeu de la responsabilité de Grand Nord Grand Large en raison des agissements des prestataires, il sera fait application des limites de dédommagement prévues par les conventions internationales, conformément à l'article L.211-17-IV du Code du Tourisme. Sauf en cas de préjudices corporels, la responsabilité financière maximale de Grand Nord Grand Large sera égale à trois fois le prix total du voyage.

13. RÉCLAMATIONS

13.1. En cours de voyage

Vous êtes tenu d'informer Grand Nord Grand Large de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage en contactant immédiatement notre numéro d'urgence dont les coordonnées figurent sur votre contrat de vente ou les contacts figurant sur votre carnet de voyage. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard avait pu éviter ou diminuer le dommage du/des voyageur(s).

13.2. Après votre voyage

Les voyageurs pourront adresser leur éventuelle réclamation par écrit à Grand Nord Grand Large - Service clients - 30, rue Saint-Augustin 75002 Paris, dans les meilleurs délais suivant la date du retour du voyage, accompagnée de pièces justificatives. Après avoir saisi notre Service clients et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai maximum de 60 jours, vous pouvez saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17. Vous trouverez également toutes les modalités de saisine sur le site Internet : www.mtv.travel.

14. INFORMATIONS PERSONNELLES

Les informations que vous nous transmettez sont enregistrées dans un fichier informatisé par Grand Nord Grand Large marque de Terres d'Aventure, société immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 305 691 149, dont le siège social est situé au 30 rue Saint-Augustin 75002 Paris, en sa qualité de responsable de traitement. Certaines informations doivent être obligatoirement fournies à Grand Nord Grand Large lors de votre demande de devis puis inscription ; elles sont signalées de manière visible par un astérisque. À défaut de les fournir, vos demandes ne pourront malheureusement pas être traitées. Les autres informations demandées sont facultatives. Le traitement de vos données personnelles est nécessaire pour nous permettre de vous proposer les prestations d'un contrat ayant pour objet la réalisation d'un voyage. Les informations personnelles collectées sont utilisées pour vous permettre d'accéder à toutes les informations concernant des demandes de voyage ou vos voyages, l'exécution de vos demandes (devis, réalisation de prestations de voyage), vous proposer des services ou offres similaires susceptibles de vous intéresser, réaliser des statistiques, vous inscrire à votre demande à des newsletters et vous communiquer avec votre accord des informations relatives à Grand Nord Grand Large et ses partenaires (nouvelautés, produits et services, prospection commerciale et offres personnalisées). Nous tenons à vous informer qu'afin de permettre l'exécution de votre commande de prestations de voyage, vos données seront communiquées aux sociétés affiliées du Groupe et partenaires de Grand Nord Grand Large, fournisseurs des prestations de services réservées (hôteliers, transporteurs...) ou aux prestataires techniques (informatique, hébergement, distribution d'emails, prestataire de paiement

en ligne, etc.), lesquels pourront être situés hors de l'Union européenne. Nos sociétés affiliées et/ou partenaires s'engagent à n'utiliser vos données personnelles que pour exécuter certaines tâches indispensables à la réalisation de votre voyage, dans le strict respect de vos droits en matière de protection des données personnelles et conformément à la législation en vigueur. Grand Nord Grand Large s'engage à ne pas transférer ni vendre des données à caractère personnel vous concernant à des tiers non-partenaires.

Vos données sont conservées le temps de notre relation contractuelle et pour la durée nécessaire pour répondre à une obligation légale ou réglementaire.

Conformément à la loi informatique, fichiers et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition (notamment à l'envoi de communications marketing), de rectification, de limitation et de suppression ainsi qu'un droit à la portabilité sur les données nominatives vous concernant. Vous disposez également d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Ces droits s'exercent par courrier postal à l'adresse suivante : Service Relations Clients, 30, rue Saint-Augustin -75002 Paris.

Grand Nord Grand Large a nommé un Délégué à la Protection des Données dont les coordonnées sont : Service du Délégué à la Protection des Données, 30, rue Saint-Augustin - 75002 Paris — dpd@terdav.com.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous considérez que nous ne respectons pas les réglementations applicables en matière de données personnelles. Pour plus d'informations sur notre manière de collecter et traiter vos données personnelles, veuillez consulter notre politique en matière de confidentialité et de cookies accessible sur le site :

<https://www.gngl.com/informations/politique-confidentialite-donnees>.

Conformément à l'article L.223-2 du Code de la Consommation vous avez la possibilité de vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

15. DROITS DU VOYAGEUR

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

Grand Nord Grand Large sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, Grand Nord Grand Large dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 consultez le lien :

<https://www.gngl.com/Content/pdf/droits-voyageurs-gngl.pdf>

Grand Nord Grand Large est une marque de Terres d'Aventure S.A.S au capital de 1 000 000 € • RCS Paris 305 691 149 • Siège social : 30 rue Saint-Augustin 75002 Paris • Immatriculation Atout France IM 075100067 : ATOUT FRANCE (Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours) 79/81 rue de Clichy-75009 Paris • Garantie financière : Groupama Assurance Credit & Caution • RCS Paris 380 810 283 • 3 place Marcel Paul - 92000 Nanterre • Responsabilité Civile et Professionnelle Assurance MMA - N° 127 113 949 • 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon • 72030 Le Mans Cedex 9 • www.terdav.com.

Conditions de vente mises à jour le 17 octobre 2024.